

Le 22 mai 2023

Quelques mots du nouveau coordinateur du Corevih Ile de France Est : Kerim Berkane Montserrat Classic

Depuis le 2 mai 2023, Monsieur Kerim Berkane a pris ses fonctions en tant que coordinateur administratif au sein de notre Corevih.

Quelques mots :

"Après avoir obtenu en 2020, un master en Santé, Médecine et Questions Sociales, à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), j'ai souhaité m'orienter vers des fonctions plus opérationnelles, ce qui m'a mené à intégrer en septembre 2021 le master Analyse et Management des organisations de santé de l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) en auditeur libre.

Je m'intéresse plus particulièrement aux métiers du conseil en prévention et promotion de la santé, que la complexité croissante des institutions rend de plus en plus central, ainsi qu'à l'articulation entre l'action publique et le secteur associatif et/ou privé.

Cela m'a conduit à consacrer mon mémoire de recherche, dirigé par Sébastien Dalgarrondo et Philippe Bataille, aux enjeux de pouvoir et interactions au sein des EHPAD.

Dans le cadre de ce travail j'entrepris la conception et l'animation d'ateliers autour des questions du vieillissement et du vieillir du XXe siècle à nos jours. L'élaboration du projet fut participative et collaborative, laissant la parole aux résident.e.s comme aux professionnels de santé sollicités à l'occasion.

corevihest.fr

Nous élaborions ensemble le dispositif, jusqu'à faire intervenir en tant qu'animateur.ice les résidents eux-mêmes, dans un souci de transparence et de valorisation de la notion patient-expert.

Dans ce cadre j'aiguisai ma méthodologie d'entretien aussi bien en focus group qu'en individuel, récoltant la parole des premiers concernés, les résidents, mais également leurs proches, comme le personnel soignant et sanitaire.

Sollicité pour une consultation d'éthique clinique en 2021, durant mon année préparatoire de thèse avec Philippe Bataille, j'acquis à cette occasion les bases théoriques et le cadre réglementaire de l'ETP et intégrai les principes du secret médical et de la confidentialité. Le but de la mission étant d'émettre un avis consultatif concernant les restrictions de libertés individuelles et collectives, suite aux recommandations de l'ARS concernant les visites des proches en période de crise sanitaire liée à Covid-19.

Si finalement le projet de thèse resta à sa préparation, l'apport de la recherche reste néanmoins nécessaire. J'ai ainsi oeuvré à la promotion de la revue Santé Publique, notamment par la réalisation de portraits de chercheur.se.s et professionnel.le.s de santé.

Ce parcours me mène à apprécier le caractère multidisciplinaire de ce poste, qui conduit à être en relation avec un vaste panel de professionnels, dans le souci de satisfaire au mieux les bénéficiaires de notre système de santé ainsi que les structures les accueillants, et engendrer ainsi une meilleure régulation d'accès et d'information pour toutes et tous."

Pour le joindre, kerim.berkane@aphp.fr